# FEMNET : La demande des femmes africaines pour l'Après 2015

dimanche 2 février 2014

*Communiqué de presse, Addis-Abeba, le 24 Janvier 2014*

### La demande des femmes africaines pour l'Après 2015

Les organisations des droits des femmes à travers l'Afrique en appellent à ce que les préoccupations liées à l'égalité des genres soient pleinement intégrées dans la Position Africaine Commune sur le programme de développement pour l'après 2015 qui est en cours d'élaboration.

A travers les nombreuses consultations qui ont eu lieu sur le continent, des priorités communes ont émergé incluant notamment de s'assurer que :

1. Les femmes et les jeunes filles aient accès à, le contrôle sur et la possession des ressources, incluant la terre, l'énergie, la technologie, le crédit et l'information ;

2. la tolérance zéro vis-à-vis de toutes les formes de violences sexuelles et basées sur le genre ;

3. la parité entre les sexes dans tous les espaces de prise de décision ;

4. l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, y compris la planification familiale et l'accès à un avortement sans risque dans les lois nationales et l'élimination de tous les obstacles à des services intégrés ;

5. la reconnaissance de l'économie de soin et du travail de soin non rémunéré.

Ces priorités communes ont été réitérées lors d'un événement parallèle sur « La Demande des femmes africaines pour l'Après 2015 » qui a eu lieu à l'Hôtel Radisson Blu à Addis Abeba et organisé en marge du 22ème Sommet de l'Union africaine. Cet événement a connu la participation de plus de 85 délégué-e-s venu-e-s de plus de 12 pays, ayant des profils géographiques, sociaux, organisationnels et générationnels diversifiés et au nombre desquels étaient des représentant-e-s de la Commission de l'Union Africaine, des Agences des Nations unies, des Missions basées à Addis-Abeba, des médias et de la société civile.

L'événement a été organisé par FEMNET en collaboration avec l'Agence de coopération et de recherche pour le développement (ACORD), Akina Mama wa Afrika (AMwA), Ipas Africa Alliance, International Women's Health Coalition (IWHC), Solidarity for African Women's Rights (SOAWR), Equality Now et la YWCA Mondiale.

Les participant-e-s ont exhorté les élaborateurs de politiques à veiller à ce que la Position Africaine Commune sur l'Après 2015 et le Programme 2063 soient progressifs, plutôt que régressifs et à renforcer les acquis tels que le Protocole de l'Union Africaine sur les droits de la femme. Elles/Ils ont également souligné la nécessité de s'assurer que nos cadres qui guideront notre paradigme de développement pour les générations futures soient fondés sur les droits humains, drainés par, centrés sur les populations et dont elles s'approprient.

Les échanges des participant-e-s ont abouti à des recommandations portant sur la meilleure façon de

garantir que l'égalité est intégrée à travers une approche à deux volets qui en appelle à un pilier autonome sur le genre et l'intégration transversale du genre afin d'enrichir la Position Africaine Commune et de s'assurer qu'elle reflète les réalités, les aspirations et les ambitions des femmes africaines.

Nous demandons instamment aux États membres de l'UA de finaliser et d'adopter une Position Africaine Commune prospective qui se préoccupe des femmes et des jeunes filles.

Informations supplémentaires : communication femnet.or.ke ; site web ; ressources sur Femmes, genre et justice climatique

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2104